



# PACTE TERRITOIRE SANTÉ

DES MESURES CONCRÈTES  
POUR LUTTER CONTRE LES  
DÉSERTS MÉDICAUX :  
LES RÉSULTATS DU PACTE

2012-16







# **SOMMAIRE**

 **P 4 - 9**

**L'ESSENTIEL  
SUR LE PTS  
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

 **P 11 - 23**

**LE PTS EN  
NOUVELLE-AQUITAINE  
FOCUS PAR DÉPARTEMENTS**

# L'ESSENTIEL SUR LE PTS EN NOUVELLE-AQUITAINE

## DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES POUR LES PATIENTS ET POUR LES PROFESSIONNELS

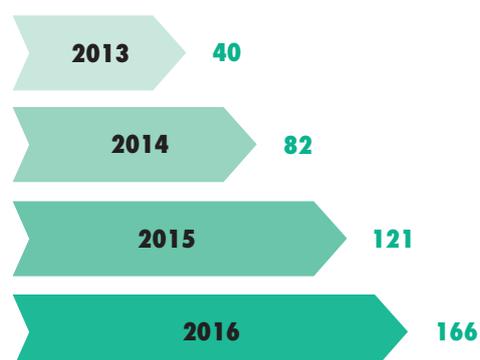
### FAVORISER L'INSTALLATION DES MÉDECINS DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX

Le contrat d'engagement de service public (CESP) est proposé aux médecins ou dentistes en formation : en signant ce contrat, ils perçoivent pendant leurs études une bourse d'un montant brut de

**1 200 €** par mois.

En contrepartie, ils acceptent de s'installer, à l'issue de leur formation, dans un territoire manquant de professionnels, pour une durée équivalente à celle de l'aide.

#### Evolution du nombre de contrats signés



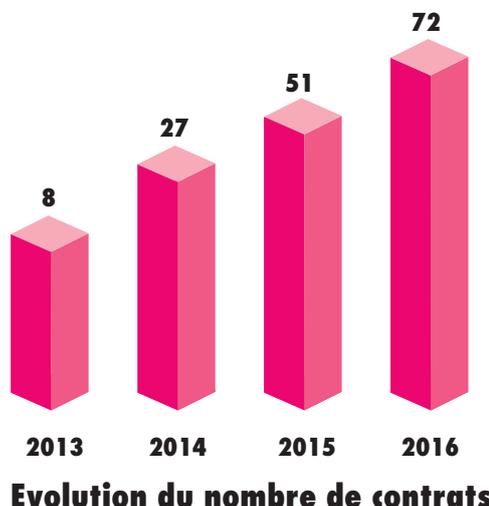
Depuis 2010, **191** jeunes ont signé un contrat d'engagement de service public. 13 sont déjà installés pour améliorer l'accès aux soins de certaines zones et 71 s'installeront d'ici 2018.

Le contrat de praticien territorial de médecine générale (PTMG) offre aux médecins s'installant dans des territoires manquant de professionnels une garantie de revenus (6 900 €

bruts par mois) et une protection sociale améliorée en cas de congé maternité ou maladie. Ce dispositif sécurise leurs 2 premières années d'exercice.

Depuis 2013, **72** médecins ont signé un contrat de praticien territorial de médecine générale.

En 2016, **49** d'entre eux exercent dans le cadre de ce contrat



## AMÉLIORER LA FORMATION EN DÉVELOPPANT LES STAGES EN CABINET DE VILLE

Pour faire connaître et apprécier l'exercice en cabinet médical, en particulier dans les zones fragiles, le pacte territoire santé a incité les

médecins en formation à effectuer des stages en cabinet ou dans des structures d'exercice coordonné (maisons ou centres de santé).

Susciter l'intérêt des jeunes professionnels à l'exercice de la médecine générale dans les territoires déficitaires a constitué une des priorités de l'application du PTS en Nouvelle-Aquitaine.

Les possibilités d'accueil des stagiaires ont été renforcées dans l'ensemble de la région. Et **plus de 80%** des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle suivent désormais un stage de médecine générale en cabinet de ville, maison ou centre de santé :

- > **73 %** en subdivision de Bordeaux
- > **100 %** en subdivision de Limoges
- > **71 %** en subdivision de Poitiers



# FAVORISER L'EXERCICE COORDONNÉ DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX

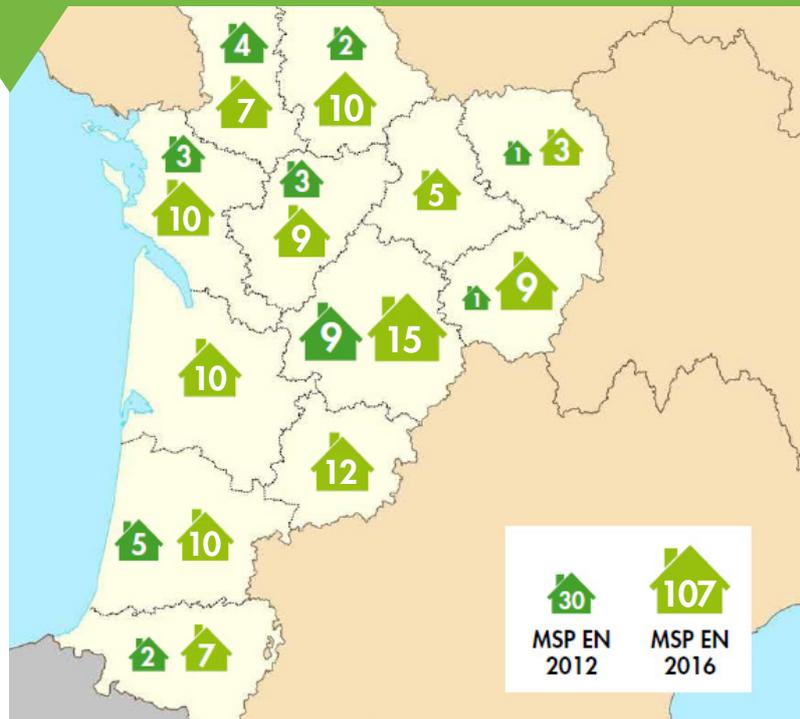
Le pacte territoire santé a encouragé le développement des modes d'exercice coordonné (maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé...) pour créer des conditions d'exercice attractives (mutualisation des tâches administratives, souplesse

dans l'organisation quotidienne, réponse à l'isolement dans certaines zones...) et pour agir sur la qualité de la prise en charge des patients (continuité des soins, prise en charge coordonnée, amélioration du parcours...).

**107** maisons de santé pluriprofessionnelles sont réparties sur le territoire.

Ces MSP contribuent à créer des conditions attractives pour les jeunes médecins. Elles ont été implantées prioritairement dans des zones de désert médical pour améliorer l'accès au soins des populations.

**En Nouvelle-Aquitaine, le nombre de MSP a été multiplié par 3 entre 2012 et 2016.**





## GUIDER LES PROFESSIONNELS DANS LEUR INSTALLATION

D'autres dispositifs ont été créés par la loi de modernisation de notre système de santé dans le but de fluidifier et structurer les relations avec les professionnels de santé pour mieux travailler ensemble sur un territoire donné :

- > les équipes de soins primaires (ESP);
- > les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Un référent installation a été identifié au sein de chaque ARS dès janvier 2013.

Doté d'une bonne connaissance du territoire et des procédures administratives, il apporte une aide aux médecins dans toutes les étapes de leur installation. Il accompagne les candidats au CESP et au dispositif de PTMG. Il développe les partenariats avec les acteurs locaux, notamment les facultés de médecine, l'union régionale des professionnels de santé ou encore les Ordres des professionnels de santé.

**Référent installation de  
l'ARS Nouvelle-Aquitaine :**

Elodie WEBER  
elodie.weber@ars.sante.fr

# DÉVELOPPER LA TÉLÉMÉDECINE

L'utilisation de la télémédecine transforme les conditions d'exercice des praticiens et améliore la prise en charge des patients en réduisant les contraintes géographiques et démographiques.

Si de nombreux projets de télémédecine sont actuellement en expérimentation en France, la Nouvelle-Aquitaine déploie des

dispositifs innovants, comme :

- > des dispositifs pour faciliter les soins des résidents des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD);
- > le déploiement de télémédecine pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et l'optimisation des soins urgents (thrombolyse)

**71** EHPAD de Nouvelle-Aquitaine bénéficient en 2016 d'un système de télémédecine et peuvent transmettre les données d'un suivi de patient à distance pour un contrôle ou un avis médical.



## ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AU QUOTIDIEN

Les plateformes territoriales d'appui (PTA) ont été créées par la loi de modernisation de notre système de santé. Elles accompagnent les médecins dans l'organisation de la prise en charge de leurs patients en situation complexe et structurent les relations entre les professionnels de santé de proximité et les autres acteurs, au niveau d'un territoire.

A l'initiative des professionnels, les ARS peuvent mettre en place ces dispositifs qui proposent 3 types de services :

- > information et orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients (identifier une aide à domicile,

orienter vers une place en EHPAD...)

- > appui à l'organisation des parcours complexes, dont l'organisation des admissions et des sorties des établissements : la plateforme apporte une aide pour coordonner les interventions des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour du patient ;
- > soutien aux pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination, en apportant un appui opérationnel et logistique aux projets des professionnels.

Les premières PTA de Nouvelle-Aquitaine verront le jour en 2017.



## GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS URGENTS DANS LES TERRITOIRES ISOLÉS

Les médecins correspondants du SAMU (MCS) sont des généralistes volontaires formés à l'urgence, qui interviennent en avant-poste des services médicaux d'urgence et de réanimation (SMUR), sur demande de la régulation médicale des services d'aide médicale urgente (SAMU).

Pour permettre à chaque Français d'accéder à des soins urgents en moins de 30 minutes, en particulier dans les territoires isolés, le pacte a augmenté le recours aux MCS.



Sur le territoire néo-aquitain, **34** médecins correspondants du SAMU assurent la coordination de la prise en charge d'urgence.

# LE PTS EN NOUVELLE-AQUITAINE



La région Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste en superficie, mais elle présente une faible densité de population particulièrement âgée.

Une importante frange littorale, une réalité insulaire, mais aussi la présence d'une partie du massif pyrénéen impactent fortement l'accès aux soins de proximité et la répartition des professionnels de santé. La région doit aussi faire face à d'importants flux de population saisonniers.

**Le Pacte territoire santé a impulsé une dynamique nouvelle dans les zones confrontées à des difficultés démographiques.**

**Focus sur la mise en œuvre du PTS dans chaque territoire et sur certaines actions phares d'amélioration de l'accès aux soins.**

# EN CHARENTE (16)



**9** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**8** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### LE CENTRE DE SANTÉ DE LA GRANDE GARENNE

**Même en zone urbaine, la question de l'accessibilité aux soins peut poser problème. Dans un quartier d'Angoulême, suite au départ de 2 médecins, les acteurs de santé et municipaux se sont mobilisés pour reconstituer une offre de soins primaires.**

En octobre 2014, un protocole partenarial unit les moyens du Centre hospitalier et de la Mairie d'Angoulême, du Conseil départemental de l'Ordre des médecins (CDOMS) et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Grâce à l'engagement de chacun, un local est trouvé et financé, un agent d'accueil administratif est recruté, et une consultation de médecine générale est mise en place.

Rapidement, un deuxième médecin est recruté pour répondre aux besoins de la population, et deux infirmiers libéraux viendront, courant 2017, renforcer cette offre de soins.

En 2016, les deux praticiens ont assurés 6 346 consultations et se sont impliqués dans de nombreuses actions de promotion de la santé dans le cadre d'Ateliers Santé-Ville et du Contrat Local de Santé.

Les initiateurs de ce centre de santé réfléchissent à son évolution : une structure «mixte» incluant un exercice salarié et faisant intervenir des praticiens hospitaliers spécialisés et des personnels libéraux para-médicaux.

# EN CHARENTE-MARITIME (17)



**10** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**6** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### UN RÉSEAU DE SAGE-FEMMES CORRESPONDANTES SAMU

**Un dispositif de «sage-femme correspondante Samu» (SFCS) a été mis en place pour intervenir dans les situations d'urgence auprès des femmes enceintes.**

Suite à la fermeture de la maternité Pasteur à Royan, un Centre Périnatal de proximité du Pays Royannais a ouvert ses portes. Le dispositif «sage-femme correspondante Samu» vient compléter cette offre de soins sur ce secteur qui garantit une prise en charge de qualité des femmes enceintes et assure la sécurité des mères et des nouveaux-nés.

Les SFCS, sage-femmes du premier recours volontaire, sont formées à certains gestes d'urgence et interviennent auprès des femmes enceintes simultanément au déclenchement d'un moyen Smur (structure mobile d'urgence et de réanimation).

Expérimenté avec succès durant l'été 2015, ce dispositif porté par le Réseau périnatal Poitou-Charentes (RPPC) a été reconduit en 2016 sur le pays Royannais.

# EN CORRÈZE (19)



**9** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**4** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### **UNE EXPÉRIMENTATION POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE**

**La Corrèze est l'un des pilotes expérimentaux du parcours de santé des Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA).**

Ce dispositif met en œuvre de nouveaux modes d'organisation de soins et de coordination des acteurs dans le champ sanitaire, social et médico-social à destination des personnes âgées de 75 ans et plus pouvant être encore autonomes, mais dont l'état de santé est susceptible de s'altérer pour des raisons médicales et/ou sociales.

PAERPA place la personne âgée au centre

de son dispositif en couvrant ses besoins : prévention, soins et accompagnement. Il doit assurer une continuité et une coordination entre les différents acteurs. Il apporte un appui aux professionnels de santé en favorisant un maintien à domicile sécurisé de la personne.

Initialement déployé sur la Basse-Corrèze, PAERPA répond aux véritables besoins d'une population vieillissante. Piloté par l'ARS, ce dispositif va s'étendre à tout le département en lien avec les URPS et les établissements de santé du territoire.

Il est également en expérimentation à Bordeaux et se déploie dans les Deux-Sèvres.

# EN CREUSE (23)



**3** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**9** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE SAINT-VAURY

**L'ouverture d'une Maison de santé pluriprofessionnelle sur la commune de Saint-Vaury a permis l'installation de 2 médecins généralistes.**

L'âge moyen des médecins de Guérêt et la fragilité des territoires alentours ont incité la Communauté d'agglomération du Grand Guéret à participer à un projet de regroupement de professionnels.

La nouvelle MSP de Saint-Vaury accueille ainsi 2 médecins, mais également 4 infirmiers et 1 masseur-kinésithérapeute.

Un 3<sup>e</sup> médecin a prévu de venir renforcer l'équipe médicale de cette MSP en 2017.

Un exemple fort de l'attractivité créée par les MSP qui permet d'offrir à la population de zones fragiles un meilleur accès à des soins de qualité. 2 autres MSP viennent, pour l'instant, renforcer l'offre de proximité.

# EN DORDOGNE (24)



**15** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**2** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### TÉLÉMÉDECINE : UNE EXPÉRIENCE DE DÉPISTAGE ITINÉRANT DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

**Alternative au dispositif de dépistage existant, exclusivement réalisé chez l'ophtalmologiste, le dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique est réalisé par un orthoptiste, au sein d'une douzaine de communes de Dordogne.**

En offrant au patient un accès de proximité mais aussi plus rapide au dépistage, ce dispositif cherche à améliorer le taux de dépistage de la rétinopathie diabétique et à réduire les complications évitables par une prise en charge précoce.

L'examen est réalisé en 15 minutes sur prescription médicale et sur rendez-

vous. Le résultat est ensuite envoyé par courrier au médecin traitant qui coordonne les soins de suite le cas échéant. En 2016, **168 patients ont été dépistés**. Une rétinopathie a été diagnostiquée chez 8 de ces patients.

Initié et coordonné par la CPAM, le Centre d'Examen de Santé (CES) et le service médical de la Dordogne en partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, co-financeur, ce dispositif fait intervenir trois orthoptistes et trois ophtalmologistes.

Le dépistage est coordonné par CPAM et le CES en collaboration avec les maisons de santé pluridisciplinaires et les établissements de santé qui les accueillent.

# EN GIRONDE (33)



**10** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**1** contrat de praticien territorial de médecine signé

## FOCUS SUR...

### UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

**Créer une offre de soins de proximité en adéquation avec les besoins spécifiques des riverains d'un quartier sensible, en situation de précarité et souvent d'addiction. Voilà l'objectif de la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Bordeaux St Jean, implantée au cœur du quartier de la gare.**

Née d'une initiative de médecins généralistes et d'infirmiers libéraux, cette MSP cherche à approfondir le changement des pratiques (exercice coordonné, prévention) et favoriser l'accès aux soins et la prise en charge de personnes en situation de précarité et/ou d'addiction.

La permanence infirmière proposée par cette MSP a reçu un accueil favorable

de la part des patients du quartier qui se présentent spontanément en cas de besoin. Des spécialités adaptées aux besoins des patients ont été mises en place pour en faciliter l'accès (psychiatrie, IVG médicamenteuses, ...).

Pour préparer la continuité des soins, un partenariat étroit existe avec les structures sociales (SAMU social, foyer maternel), médico-sociales du champ de l'addictologie (CEID, la Case) ainsi que les établissements de santé.

Les professionnels de la MSP Bordeaux St Jean développent également des projets sur la prévention des addictions, notamment en lien avec les foyers et hébergements de jeunes du quartier, ainsi que sur l'observance thérapeutique pour un public en situation de précarité.

# DANS LES LANDES (40)



**10** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**4** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### **SANTÉ LANDES : ACCOMPAGNER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES**

**Santé Landes est une plateforme d'aide et d'accompagnement des professionnels et des patients atteints de maladies chroniques. Ce dispositif expérimenté sur le territoire des Landes s'assimile à ce que seront les Plateformes Territoriales d'Appui (PTA).**

Retenu dans le cadre du programme national «Territoire de Soins Numérique», ce dispositif se compose

d'une plateforme pluriprofessionnelle (médico-sociale) et d'outils numériques innovants co-construits avec les professionnels. Santé Landes accompagne au quotidien l'évolution de la prise en charge des patients, centrée sur les soins de premier recours et un accompagnement à domicile (soins, aide à domicile...) en toute sécurité.

En savoir + : [www.sante-landes.fr](http://www.sante-landes.fr)

# EN LOT-ET-GARONNE (47)



**3** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**9** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE POUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

**Dans le Lot-et-Garonne, une commission départementale élargie pour la démographie médicale a été créée avec l'objectif de mettre en place un nouvel exercice de la médecine, plus attractif et mieux adapté aux besoins de la population.**

Conscient de la fragilité de la démographie médicale de son territoire, le département a mis en place une Commission départementale de la démographie médicale qui associe dans une même réflexion l'ARS, le Conseil départemental, la Préfecture, l'Ordre des Médecins, et, désormais, d'autres Ordres professionnels.

Les travaux de cette commission ont

permis d'élaborer un plan d'actions départemental pour :

- favoriser l'installation de médecins généralistes,
- améliorer l'organisation pratique de l'exercice professionnel et la coordination entre les professionnels de santé.

Parmi ces actions, 14 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ont été créées et réparties sur l'ensemble du département. L'ouverture de 5 nouvelles MSP est programmée en 2017.

Cette commission départementale est une démarche innovante permettant d'anticiper la diminution d'offre de soins et de maintenir une bonne coordination des professionnels.

# EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)



**7** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**7** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### **ZONES MONTAGNEUSES : RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ DES ZONES LES PLUS ISOLÉES**

**La Vallée d'Aspe et la vallée d'Ossau, situées sur le territoire de proximité Oloron Haut Béarn, intègrent des zones montagneuses isolées des Pyrénées Béarnaises, présentant des problématiques spécifiques en termes d'accès aux soins et de démographie médicale.**

Les communes, notamment de la vallée d'Aspe, présentent en outre un fort vieillissement de la population.

Pour améliorer l'accès aux soins, une importante dynamique de concertation locale associant ARS, élus, professionnels de santé (dont le Centre Hospitalier d'Oloron) s'est mise en place sur le territoire.

Cette dynamique a permis l'émergence d'une MSP à Bedous dans la Vallée d'Aspe, grâce à des professionnels investis. Cette MSP propose notamment des consultations avancées de sage-femme et en cardiologie. D'autres actions de ce type sont mises en œuvre sur ce territoire grâce à la signature d'un contrat local de santé sur le territoire de proximité.

De manière plus globale l'ARS engage une stratégie locale renforcée d'organisation de l'offre de services en santé sur le territoire de proximité Oloron Haut Béarn incluant l'usage de la télémédecine, en concertation avec les populations, élus, et professionnels concernés.

# DANS LES DEUX-SÈVRES (79)



**7** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**13** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### DES MÉDECINS CORRESPONDANTS SAMU POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS URGENTS

**Pour garantir à une population éloignée une réponse en moins de 30 min à des soins urgents, un réseau de médecins correspondants du SAMU a été mis en place dans les Deux-Sèvres.**

22 160 habitants du Sud-Est des Deux-Sèvres étaient confrontés à une problématique d'accès à des services d'urgence.

Pour répondre à ce besoin, une concertation locale avec tous les partenaires de santé a permis de mobiliser les médecins généralistes du secteur, le SAMU, le Centre hospitalier de Niort, le Service Départemental

d'Incendie et de Secours, le Conseil de l'Ordre des Médecins et l'ARS.

7 médecins correspondants SAMU (MCS) ont été ainsi formés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Ils exercent depuis mai 2016 en lien étroit avec les services d'urgences du territoire.

Les MCS apparaissent comme une solution à la prise en charge des urgences pré-hospitalières en moins de 30 min grâce à leur implantation, leur formation et leur équipement.

Au-delà de cette solution effective d'accès aux soins d'urgence, cette démarche permet de nourrir une réflexion plus large d'organisation des urgences.

# EN VIENNE (86)



**10** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**7** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### **UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE CENTRÉE SUR LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION**

**Une maison de santé pluriprofessionnelle implantée dans le quartier des Couronneries à Poitiers propose des actions de prévention à sa population locale en situation de précarité. Portée par une dynamique universitaire, cette MSP devient un véritable observatoire local de santé.**

Grâce à différents travaux de recherche menés par des praticiens hospitalo-universitaires, la MSP des Couronneries propose une prise en charge préventive multidisciplinaire basée sur l'observation des déterminants de santé locaux.

Connaissant mieux les besoins de leur patientèle, les professionnels de cette MSP optimisent les parcours de soins et ajustent et évaluent leurs actions de prévention.

Recherche qualitative sur les besoins des patients, coopération avec les associations de patients, travaux pluridisciplinaires, lien avec l'Université, accueil d'étudiants stagiaires... l'activité de cette MSP crée une synergie positive. Elle développe une pédagogie centrée sur le parcours de soins coordonné et attire de jeunes professionnels qui assurent à la population locale la pérennité de cette offre de soins.

# EN HAUTE-VIENNE (87)



**5** Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes



**8** contrats de praticien territorial de médecine signés

## FOCUS SUR...

### DES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES DE PLUS GRANDE PROXIMITÉ

**Le programme de développement des consultations avancées est une réponse directe à la réduction des inégalités territoriales de santé.**

Impulsée par l'ARS depuis 2012, la mise en place de consultations de médecins spécialistes au sein des établissements de santé de proximité répond à des besoins identifiés de la population de la Haute-Vienne, parfois installée dans des zones très isolées.

Elles :

- facilitent l'accès aux soins spécialisés de la population sur l'ensemble du département,
- favorisent l'ouverture des établissements de santé de proximité sur leur territoire et leur environnement.

Cette politique de développement des coopérations entre les établissements publics de santé se concrétise désormais dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 53 consultations avancées, toutes spécialités confondues, sont en place sur le territoire de la Haute-Vienne, dont :

- 31 assurées par des praticiens du secteur hospitalier public,
- 22 par des médecins spécialistes du secteur privé et libéral.

Des maisons de santé pluriprofessionnelles devraient prochainement accueillir de nouvelles consultations avancées au plus près des patients.





**Agence régionale de santé  
Nouvelle-Aquitaine**

Espace Rodesse  
103 bis rue Belleville - CS 91704  
33063 Bordeaux cedex  
Tél : 05 57 01 44 00  
Fax : 05 57 01 47 85  
ars-na-contact@ars.sante.fr



[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)